

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 1^{er} décembre 2021, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Madame Normande Hébert, conseillère poste numéro 2
Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
Directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte
(à noter que cette séance se déroule en présentiel avec masque obligatoire et un nombre de citoyens limité à 5 personnes compte tenu du variant Delta et du nouveau venu Omicron)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-12-167

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour en retirant le point 10.5 .

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2021;

2021-12-168

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2021

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 3 novembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS;

5 CORRESPONDANCE

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

5.1 Ministère des Transports –

5.2 MRC La Haute-Yamaska :

5.2.1 Fonds de développement des communautés 2022 – Enveloppe bonifiée pour nouveaux projets structurants;

5.2.2 Embauche d'un directeur général adjoint – Gestion et développement du territoire;

5.2.3 Valérie Anne Bachand inspectrice en chef, Plan directeur de l'eau – Mot de départ;

5.2.4 État de situation en prévention incendie;

5.2.5 Avis d'intention – Déclaration de compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités locales de la MRC relativement à la gestion, à la collecte, au transport et à la valorisation des matières organiques des industries, commerces et institutions;

5.2.6 Des plaques commémoratives pour célébrer le 10^e anniversaire des écocentres;

5.2.7 Opération internet Haute vitesse;

5.3 MAMH

5.4 Hydro Québec – Félicitations pour votre engagement municipal;

5.5 UMQ – Formation obligatoire en éthique et déontologie pour les personnes réélues – La période d'inscription est lancée;

5.6 Vox Avocats – Félicitations aux élus;

5.7 Centre de service scolaire du Val des Cerfs – Félicitations au maire et aux membres du nouveau conseil municipal;

5.8 Office des personnes handicapées – Journée internationale des personnes handicapées 2021;

5.9 Députée de Shefford , madame Andréanne Larouche – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2021-2022;

5.10 CAUCA – Réorganisation des services;

5.11 Dite NON à la violence !

6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 Avis de motion règlement de taxation 2022;

2021-12-169 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2022-158 CONCERNANT LA TAXATION 2022

AVIS DE MOTION est donné par **monsieur Serge Blanchard** conseiller au **poste numéro 1** qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement sur la taxation et la tarification des services municipaux pour l'exercice 2022

Une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil avant le dépôt de l'avis de motion.

6.2 Avis de motion règlement de tarification 2022;

2021-12-170

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2022-159 CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX 2022

AVIS DE MOTION est donné par **monsieur Guillaume Camille** conseiller au **poste numéro 3** qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement sur la tarification des services municipaux pour l'exercice 2022

Une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil avant le dépôt de l'avis de motion.

6.3 Avis de motion règlement 2022-160 relatif au traitement des élus;

2021-12-171

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2022-160 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS;

AVIS DE MOTION est donné par **madame Normande Hébert** conseillère au **poste numéro 2** qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement relatif au traitement des élus.

Une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil avant le dépôt de l'avis de motion.

6.4 Bibliothèque de Waterloo – cotisation annuelle ;

2021-12-172

BIBLIOTHÈQUE DE WATERLOO – COTISATION ANNUELLE

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte l'entente proposée par la Bibliothèque Publique de Waterloo pour l'année 2021 afin d'offrir la gratuité aux résidents de Warden moyennant un coût de 350 \$

ADOPTÉE

6.5 Adhésion 2022 – OBV Yamaska

2021-12-173

ADHÉSION 2022 – OBV YAMASKA

ATTENDU QUE l'OBV Yamaska désire accompagner les municipalités locales et régionales afin que cette gestion de l'eau considère de plus en plus l'ensemble des acteurs du bassin versant et l'ensemble des usages de l'eau tout au long de la Yamaska.

ATTENDU QU'une grande partie des municipalités touchant le bassin versant de la Yamaska sont membres ;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte d'adhérer à l'OBV Yamaska pour l'année 2022, accepte la dépense de 50 \$ et en autorise le déboursé;

ADOPTÉE

6.6 Transports adaptés pour nous inc. – prévisions budgétaires quote-part pour l'année 2022;

2021-12-174 TRANSPORTS ADAPTÉS POUR NOUS INC – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES QUOTE-PART POUR L'ANNÉE 2022;

ATTENDU QUE la société Transport adaptée pour nous inc. Offre un service de transport en commun pour les personnes ayant, sur le plan physique, des limitations significatives et persistantes;

ATTENDU QUE le service est offert sur le territoire de la municipalité du village de Warden;

ATTENDU QUE l'adhésion du Village de Warden au service de transport est régie par une entente entre la municipalité et Transport adapté pour nous inc.;

Sur une proposition de : Monsieur Camille Guillaume
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden confirme sa participation au transport adapté pour l'année 2022;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte de renouveler l'entente avec Transport adapté pour nous Inc. pour l'année 2022 et que la quote-part sera **au montant de 1232.00 \$**

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte que la Ville de Waterloo représente le village de Warden comme ville mandataire;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les prévisions budgétaires 2022 de Transport adapté pour nous Inc.;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden désigne Transport adapté pour nous Inc. comme organisme délégué pour gérer les deniers et le service de transport adapté;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden nomme madame Manon Bésette comme officier au comité d'admissibilité.

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte l'horaire suivant pour l'année 2022 :

- 52 semaines par année;
- Lundi au Samedi de 7h00 à 22h00;
- Dimanche fermé (sauf jour de Fêtes)
- Journées fériées de 9h00 à 19h00

Le dimanche étant une journée peut fréquentée il n'y a pas de service de transport cette journée sauf pour les dimanches des longues fins de semaine et lorsque le dimanche sera une journée de fête. Ex.; Jour de l'An, dimanche de Pâques, Fête des Mères, journées des Patriotes, Fête des Pères, St-Jean Baptiste, Fête du Canada, Fête du Travail, Action de Grâce, Jour de Noël.

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte la tarification suivante pour l'année 2022 :

- 3,25 \$ / passage partout sur le territoire;
- 6,50 \$ / passage pour Granby, Cowansville, Bromont ou Sutton;
- 8,75 \$ / passage pour Magog;
- 34,00 \$ / passage pour Sherbrooke;
- 30,00 \$ / livret de 10 coupons de 3,25 \$

- Les accompagnateurs doivent payer le même montant que l'utilisateur (sauf pour les accompagnateurs obligatoires et pour les déplacements vers Sherbrooke).
- Que les déplacements en direction de Magog et Sherbrooke sont pour motif médical seulement.

ADOPTÉE

6.7 FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉÉLUS(ES) EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE ;

2021-12-175

FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉÉLUS(ES) EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE;

ATTENDU QUE certaines modifications découlant du projet de loi 49 modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités exigent l'obligation pour les membres réélus(es) du conseil municipal de faire la formation en éthique et déontologie;

ATTENDU QUE cette formation est offerte par L'UMQ et payée par la municipalité pour chaque membre du conseil réélus(es) lors de l'élection du 7 novembre dernier ;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte de payer la formation des membres du conseil réélus(es), soit monsieur Philip Tétéault maire, monsieur Serge Blanchard conseiller au poste no.1, madame Normande Hébert conseillère au poste no.2, madame Barbara Talbot conseillère au poste no.4, et monsieur Martin Labrecque conseiller au poste no.5.

ADOPTÉE

6.8 NOMINATION PAR LE MAIRE, DU MAIRE SUPPLÉANT ET DES MEMBRES DU CONSEIL AU SEIN DE DIVERS COMITÉS;

2021-12-176

NOMINATION PAR LE MAIRE, DU MAIRE SUPPLÉANT ET DES MEMBRES DU CONSEIL AU SEIN DE DIVERS COMITÉS;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'adopter les nominations faites par le maire;

Monsieur Philip Tétéault Maire	Administration, Finances et ressources humaines Environnement et projets spéciaux Sécurité civile et service incendie
Monsieur Serge Blanchard Conseiller au poste no.1	maire suppléant Substituts au Comité de sécurité publique (CSP) Substituts au Service sécurité civile et incendie Procédure des mesures d'Urgence Comité Transport adapté et collectif Comité Watt Cour Municipal Administration générale et Finance Publication et Information Archives et documents

Madame Normande Hébert Conseillère au poste no.2	Culture Loisirs
Monsieur Guillaume Camille Conseiller au poste no.3	Site Web Éclairage des rues
Madame Barbara Talbot Conseillère au poste no.4	Comité sécurité publique (CSP) Sûreté du Québec et radar pédagogique Loisirs
Monsieur Martin Labrecque Conseiller au poste no.5	Voirie municipale et Déneigement Distribution des bacs (MRC)
Monsieur Bruno Delorme Conseiller au poste no.6	Eau potable

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 CONCILIATION BANCAIRE AU 30 NOVEMBRE 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 30 novembre 2021 indiquant un solde aux livres de 60 446.35 \$.

2021-12-177 APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 30 novembre 2021, telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 NOVEMBRE 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 30 novembre 2021 indique des revenus de 547,979.85 \$ et des dépenses de fonctionnement de 515,174.48 \$

7.3 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 NOVEMBRE 2021

2021-12-178 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 NOVEMBRE 2021

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 30 novembre 2021 totalisant 270 591.33 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes payés	268,515.61	\$
Salaires nets payés	2,075.72	\$

ADOPTÉE

7.4 Approbation des comptes à payer au 30 novembre 2021
APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2021

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille
 Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
 Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 72 416,44 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

Liste des comptes à payer au 30 novembre 2021

nom	description	montant	Total
Enviro-Guide A.L.Inc.	Étude Faunique	3 000,00	
	Étude Faunique	4 088,51	7 088,51
M.Fernand Auclair	nettoyage parc	170,00	170,00
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	4 001,59	4 001,59
BMR Matco	achat scellant	44,80	
	achat breaker	32,74	
	divers quincailleries	45,49	123,03
Julie Guilmain	honoraire professionnelle	627,47	627,47
Daniel Roberge	M.O. surv.déficiência	210,00	
	achat cadenas	241,45	
	M.O. surv.déficiência	60,00	
	M.O. Voirie	40,00	551,45
Bertrand Ostiguy	déneigement	4 984,17	4 984,17
Entrepr.S.Daigneault Inc.	reprofilage fossé	16 671,38	16 671,38
Comptoir Agricole de Waterloo	achat chlore	45,88	45,88
Paul Lussier	frais déplacement	48,00	
	frais déplacement	48,00	
	frais déplacement	48,00	
	frais déplacement	48,00	192,00
Yvon Thomas	frais déplacement	28,00	28,00
Papeterie Atlas	fourniture de bureau	159,22	159,22
D.Touchette arp.-géomètre	honoraire professionnel	2 000,00	2 000,00
Bell	facturation mensuelle	78,74	78,74
Laforest Nova Aqua	suivi milieu humide	1 472,29	1 472,29
Trans-Eau Inc.	citerne d'eau	2 660,00	
	citerne d'eau	2 280,00	4 940,00
F. L. Électrique	thermostat + lumière ext,	230,14	230,14
Serv. R. Lussier (Div.Déneig	déneigement	1 983,32	1 983,32
Telus	carte cim eau potable	40,24	40,24
	prise en charge eaux usées		
Aquatech	prise en charge eau potable	291,89	
	prise en charge eaux usées	1 684,45	
	prise en charge eau potable	291,89	
	prise en charge eau potable	1 684,45	3 952,68
Surplus Malouin Inc	achat masque covid	17,24	
	poteaux réflecteur	103,27	120,51
Lettracom Granby	signalisation	310,43	310,43
Philip Tétréault	achat terrain puits	21 176,23	
	frais déplacement	73,00	21 249,23
Jean-Claude Beaumont	M.O. Voirie	205,00	205,00
Sylvain Veilleux	entretien pelouse	507,81	507,81
Guylaine Champagne	entretien ménager	50,00	50,00
Eurofins	analyse eaux usées	130,50	130,50
Transport J.P.D.Choquette Inc.	transp.pierre	440,36	440,36
Allen Talbot	achat sapin Noël	30,00	30,00
Blanchard Serge	frais de poste	32,49	32,49
			72 416,44

ADOPTÉE

7.5 BONIFICATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE EN COUR;

2021-12-180 BONIFICATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE EN COUR;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du village de Warden désire récompenser son directeur général pour le travail accompli au cours de l'année 2021 ;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accorde 2 jours de vacances à son directeur général en tant que reconnaissance et appréciation de son travail.

ADOPTÉE

7.6 AMENDEMENT AU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL;

2021-12-181 AMENDEMENT AU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL;

ATTENDU QUE le contrat du directeur général est sous contrat de travail jusqu'au 31 décembre 2023;

ATTENDU QUE le directeur général a fait une demande de révision salariale aux membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de révision salariale du directeur général lors de la rencontre préparatoire du budget 2022 tenue le 29 novembre dernier;

Sur la proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du village de Warden accepte la demande de révision salariale du directeur général tel que présenté par le maire monsieur Philip Tétrault.

QUE le Conseil de la municipalité autorise le maire, monsieur Philip Tétrault à signer pour et au nom de la municipalité, l'amendement au contrat de travail de son directeur général tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR NOVEMBRE 2021;

8.2 PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU SERVICE INCENDIE DU 23 NOVEMBRE 2021 AINSI QUE LE BUDGET 2022;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le procès-verbal de la réunion du 23 novembre dernier ainsi que le budget 2022 du service incendie.

8.3 BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil les bulletins d'information policière provenant de la Sûreté du Québec.

8.4 BILAN OPÉRATION POLICIÈRE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – MUNICIPALITÉ DE WARDEN LE 22 NOVEMBRE 2021;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le bilan de l'opération policière effectuée le 22 novembre dernier.

9 TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 AUGMENTATION DU TARIF HORAIRE DE L'OPÉRATEUR DE L'USINE DES EAUX USÉES;

2021-12-182 AUGMENTATION DU TARIF HORAIRE DE L'OPÉRATEUR DE L'USINE DES EAUX USÉES POUR L'ANNÉE 2022;

ATTENDU QUE depuis janvier 2021 monsieur Paul Lussier agit à titre d'opérateur de l'usine des eaux usées. Monsieur Lussier est actuellement rémunéré à un taux de 18.90\$ / heure et d'un horaire de trois heures/semaine soit, le lundi, mercredi et vendredi;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme

Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Warden, accepte une augmentation du taux horaire de monsieur Paul Lussier au taux de 21.00\$ / heure à compter du 1^{er} janvier 2022.

ADOPTÉE

10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC HAUTE-YAMASKA DU RÈGLEMENT 2021-155;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le certificat de conformité de la MRC Haute -Yamaska du règlement 2021-155.

10.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-156 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE CONCORDANCE MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2017-126 AFIN D'AJUSTER LES LIMITES DES GRANDES AFFECTATIONS ET DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION"

2021-12-183 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-156 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE CONCORDANCE MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2017-126 AFIN D'AJUSTER LES LIMITES DES GRANDES AFFECTATIONS ET DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION"

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2017, le conseil a adopté le règlement intitulé « Plan d'urbanisme **numéro 2017-126** », sous la résolution **numéro 2017-12-150**;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska a adopté le règlement numéro 2021-343 visant à ajuster les limites des grandes affectations et des périmètres d'urbanisation du territoire de la MRC de La Haute-Yamaska à la suite de la rénovation cadastrale le 14 avril 2021;

ATTENDU QUE la municipalité de Warden doit intégrer les normes du règlement dans sa propre réglementation municipale afin d'assurer la concordance;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent Règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 3 novembre 2021, sous la résolution **numéro 2021-11-161**;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
 Appuyé par : Monsieur Guillaume Camille
 Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Warden décrète ce qui suit :

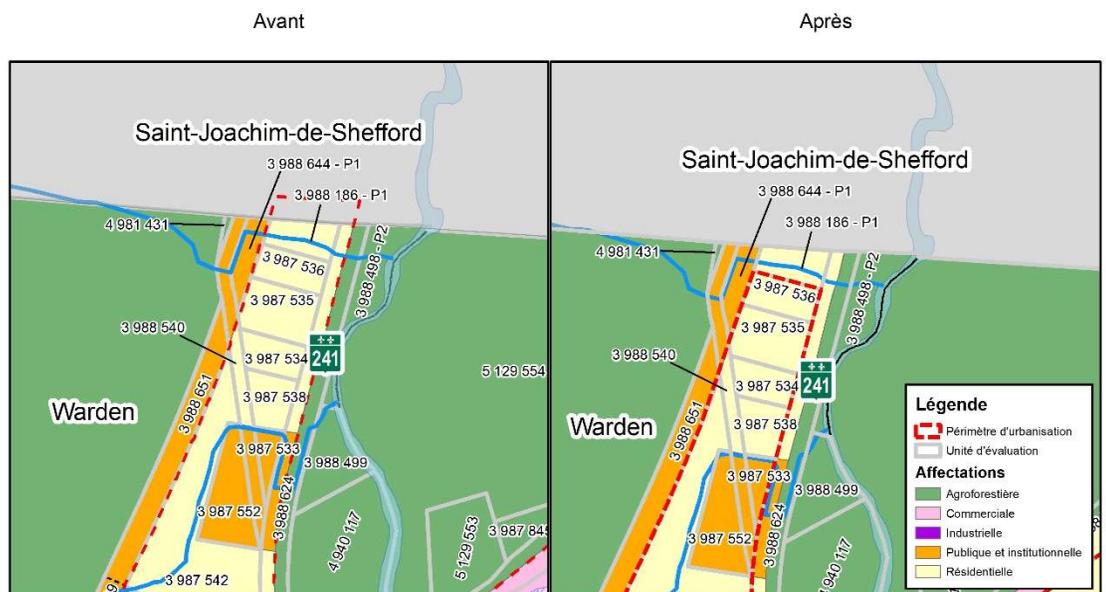
Article 1

1.1 L'annexe A « plan d'affectation du sol » est modifié afin de revoir les limites des grandes affectations et du périmètre d'urbanisation de la façon suivante :
 Modifier la limite du périmètre d'urbanisation, près de la rue Bowker.
 Agrandir l'affectation agroforestière à même une partie de l'affectation résidentielle.



Le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessus.

1.2 L'annexe A « plan d'affectation du sol » est modifié afin de revoir les limites du périmètre d'urbanisation de la façon suivante :
 Modifier la limite du périmètre d'urbanisation, près de la route Saint-Joachim-de-Shefford, en la déplaçant à la limite nord du lot 3 987 536 du cadastre du Québec.



Le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessus.

1.3 L'annexe A « plan d'affectation du sol » est modifié afin de revoir les limites des grandes affectations et du périmètre d'urbanisation de la façon suivante :
 Modifier la limite du périmètre d'urbanisation, près de la rue du Moulin.
 Agrandir l'affectation résidentielle à même une partie de l'affectation agroforestière.

10.3 Adoption du règlement **numéro 2021-157** intitulé « règlement de concordance modifiant le règlement de zonage **numéro 2017-127** afin d'ajuster les limites du périmètre d'urbanisation et de certaines zones »

2021-12-184

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-157 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE CONCORDANCE MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-127 AFIN D'AJUSTER LES LIMITES DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION ET DE CERTAINES ZONES »

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2017, le conseil a adopté le règlement intitulé « Règlement de zonage **numéro 2017-127** », sous le numéro de **résolution 2017-12-150**;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska a adopté le règlement numéro 2021-343 visant à ajuster les limites des grandes affectations et des périmètres d'urbanisation du territoire de la MRC de La Haute-Yamaska à la suite de la rénovation cadastrale le 14 avril 2021;

ATTENDU QUE la municipalité de Warden doit intégrer les normes du règlement dans sa propre réglementation municipale afin d'assurer la concordance;

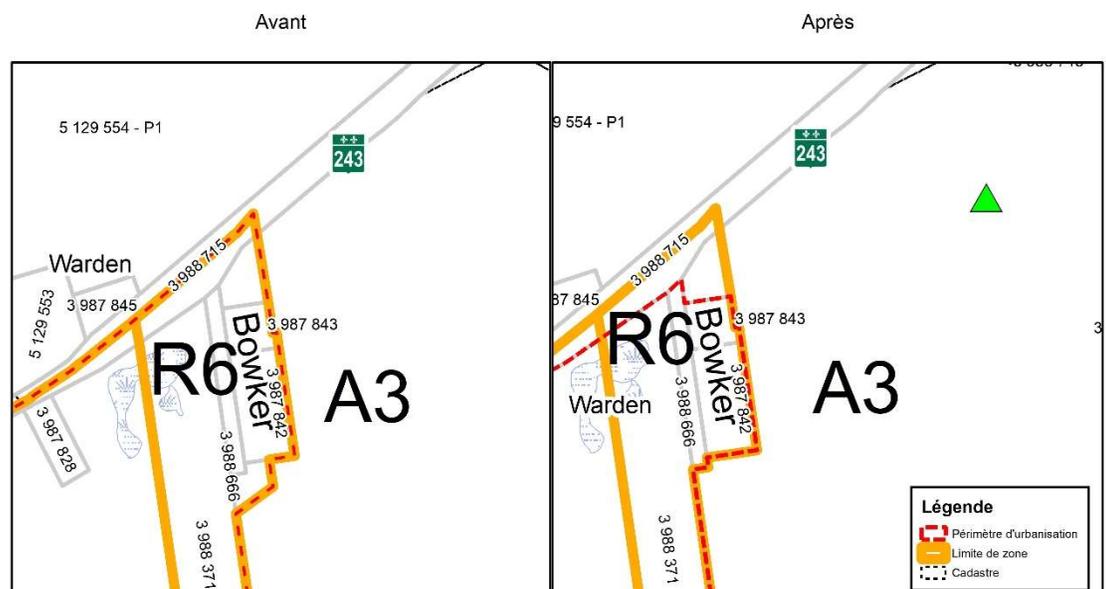
ATTENDU QU'un avis de motion du présent Règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 3 novembre 2021, sous la résolution numéro 2021-11-164;

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Warden décrète ce qui suit :

Article 1

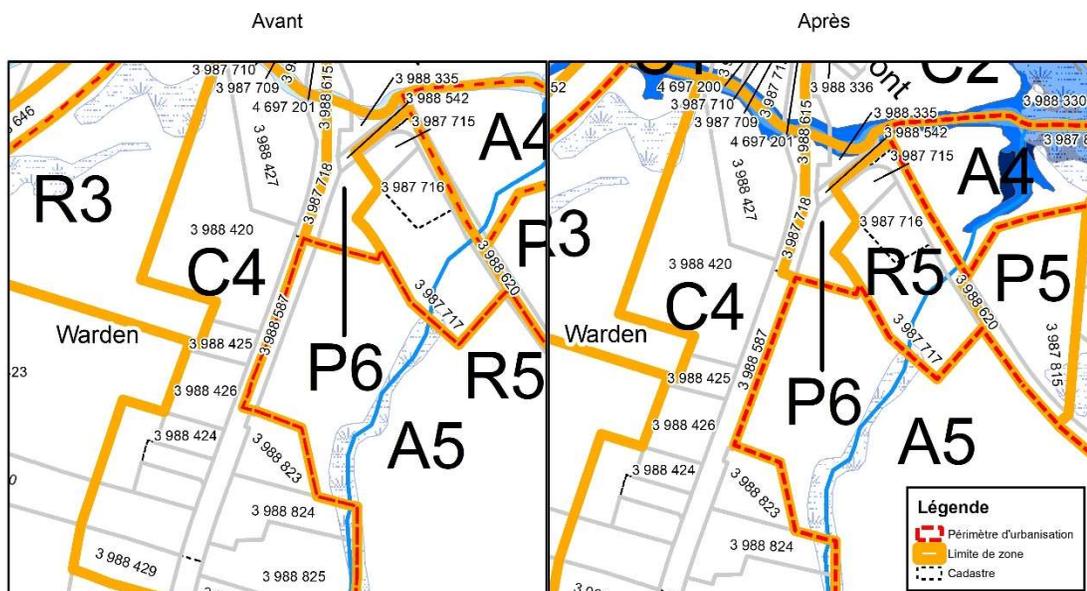
1.1 L'annexe A « plan de zonage » est modifié afin de revoir les limites des zones R6 et A3 et du périmètre d'urbanisation de la façon suivante :
Agrandir la zone A3 à même une partie de la zone R6.
Modifier les limites du périmètre d'urbanisation, afin qu'elles suivent les nouvelles limites des zones A3 et R6.



Le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessus.

1.2 L'annexe A « plan de zonage » est modifié afin de revoir les limites des zones C4 et A5 et du périmètre d'urbanisation de la façon suivante :

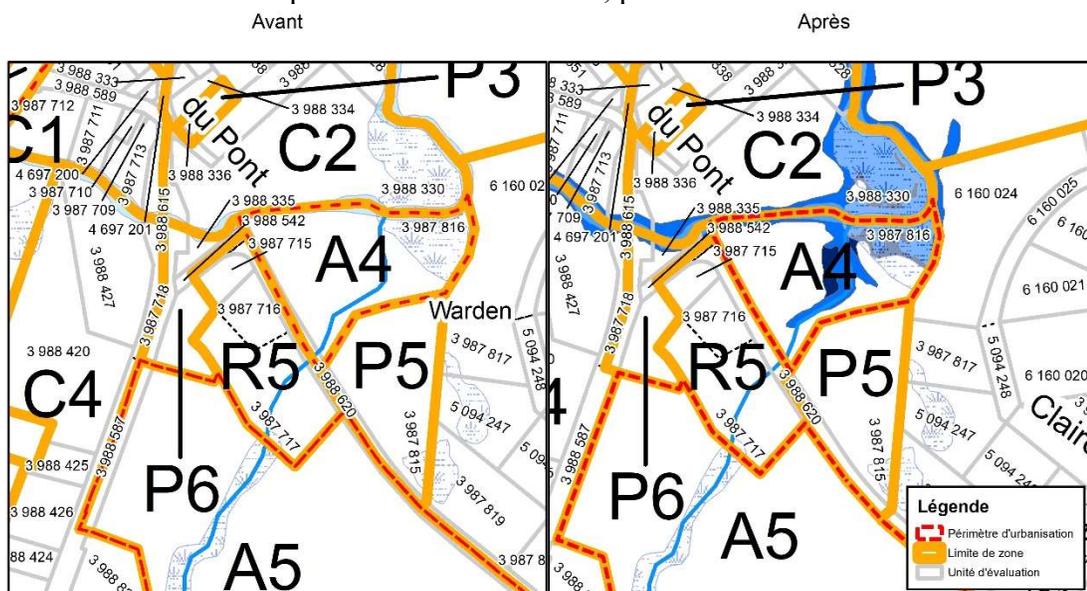
Agrandir la zone C4 à même une partie de la zone A5.
 Modifier la limite du périmètre d'urbanisation, près de la rue Principale.



Le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessus.

1.3 L'annexe A « plan de zonage » est modifié afin de revoir les limites des zones R5 et A4 et du périmètre d'urbanisation de la façon suivante :

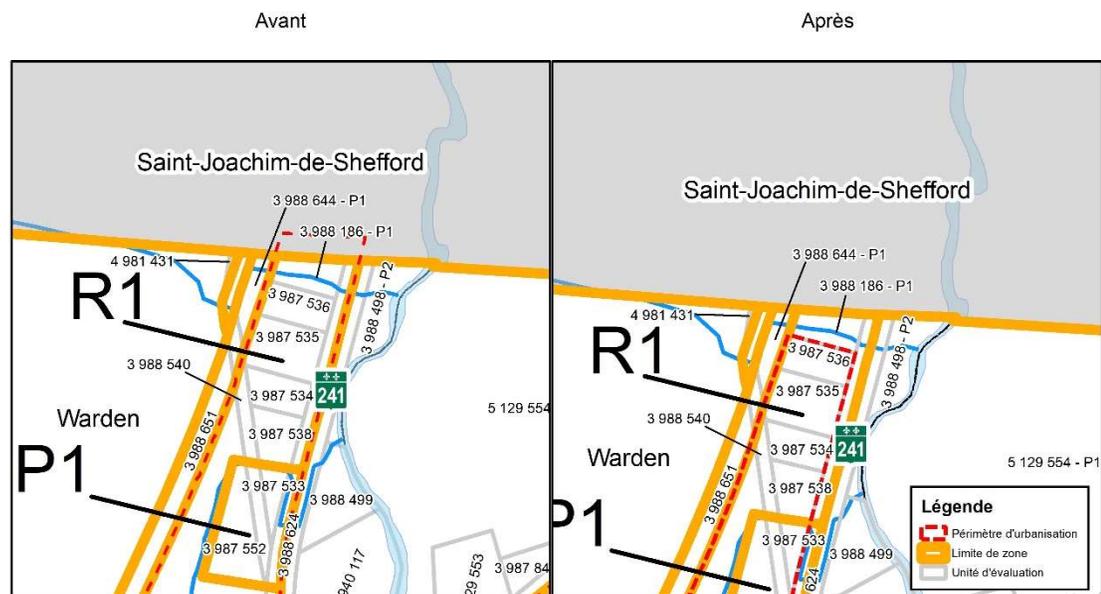
Agrandir la zone R5 à même une partie de la zone A4.
 Modifier la limite du périmètre d'urbanisation, près de la rue du Moulin.



Le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessus.

1.4 L'annexe A « plan de zonage » est modifié afin de revoir les limites du périmètre d'urbanisation de la façon suivante :

Modifier la limite du périmètre d'urbanisation, près de la route Saint-Joachim-de-Shefford, en la déplaçant à la limite nord du lot 3 987 536 du cadastre du Québec.



Le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessus.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

10.4 CONFIRMATION DES PERSONNES MANDATÉES PAR LA FIRME GESTIM QUI OFFRIRA LE SERVICE D'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR LA MUNICIPALITÉ DE WARDEN;

2021-12-185

CONFIRMATION DES PERSONNES MANDATÉES PAR LA FIRME GESTIM QUI OFFRIRA LE SERVICE D'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR LA MUNICIPALITÉ DE WARDEN;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Warden a accepté l'offre de service de l'entreprise GESTIM afin de fournir un inspecteur municipal, une journée / semaine via sa résolution 2021-11-163;

ATTENDU QUE la firme GESTIM demande de confirmer par résolution les noms des inspecteurs soit, madame Mélissa Proulx et de monsieur Samuel Grenier qu'elle mettra à la disposition de la municipalité dans le cadre de son mandat;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque

Appuyé par : Madame Barbara Talbot

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Warden accuse réception des noms des inspecteurs mis à la disposition de la municipalité dans le cadre du mandat de la firme Gestim pour la fourniture d'un inspecteur municipal.

ADOPTÉE

10.5 OFFRE DE SERVICE POUR UNE COUPE SÉLECTIVE DE BOIS SUR LE TERRAIN SITUÉ SUR LE CHEMIN DU RÉSERVOIR ;

OFFRE DE SERVICE POUR UNE COUPE SÉLECTIVE DE BOIS SUR LE TERRAIN SITUÉ SUR LE CHEMIN DU RÉSERVOIR ;

Ce point est retiré de l'ordre du jour et reporté ultérieurement

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 DEMANDE DE PARTENARIAT – TOURNOI PEE-WEE DE WATERLOO;

2021-12-186 DEMANDE DE PARTENARIAT – TOURNOI PEE-WEE DE WATERLOO

ATTENDU QUE le Tournoi national Pee-Wee de Waterloo a présenté une demande partenariat pour la présentation de leur tournoi 2022;

ATTENDU QUE la municipalité entend manifester son appui à cette activité;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot

Appuyée par : Monsieur Bruno Delorme

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte d'accorder une contribution de 125 \$ plus les taxes applicables au Tournoi national Pee-Wee de Waterloo

QUE les sommes nécessaires soient pourvues au budget 2022 des contributions aux organismes de loisirs

ADOPTÉE

12 PÉRIODE DE QUESTIONS

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-12-187 LEVÉE

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyée par : Monsieur Bruno Delorme

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19h56

ADOPTÉE

Adopter ce 12 janvier 2022

Robert Désilets
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Philip Tétrault
maire